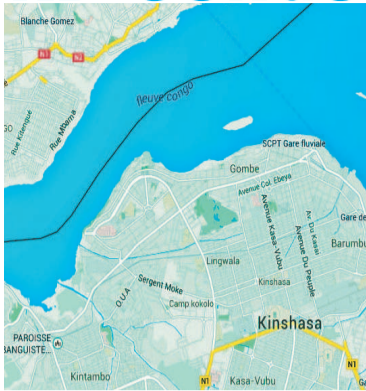


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3297 - LUNDI 20 AOÛT 2018



Le bâtonnier Mukendi encadré par Mes Ekombe et Mbuku lors de la conférence de presse/Photo Adiac

PRÉSIDENTIELLE

L'inéligibilité de Katumbi
contestée par ses avocats

Ces juristes pensent que le mandat d'arrêt international, la prétendue nationalité italienne de l'ex-gouverneur du Katanga et le refus de lui délivrer un passeport biométrique seraient un montage de la majorité au pouvoir pour l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle du 23 décembre 2018. Ils se sont exprimés le 18 août, à Gombe, au cours d'une conférence de presse. Pour les avocats, Moïse

Katumbi n'a jamais cherché à se soustraire à la justice de son pays et n'est pas condamné par un jugement irrévocable. Aucun juge, ont-ils dit, n'a rendu une décision le proclamant inéligible. « La décision en rapport avec la spoliation n'est pas encore définitive. Même si elle l'était, elle ne dit pas que l'ex-gouverneur du Katanga perd ses droits civiques et politiques », ont-ils précisé. [Page 2](#)

Le soutien de
Kabwelulu à Shadary
fait jaser

Le dernier fait en date qui consacre le déchirement du Parti lumumbiste unifié, formation politique alliée à la majorité présidentielle, est la déclaration faite le 17 août par un de ses cadres, en la personne de Martin Kabwelulu, avec quelques notables de la communauté katangaise, de soutenir le candidat du Front commun pour le Congo (FCC) à la présidentielle de décembre en lieu et place du chef du parti, Antoine Gizenga. En apportant son soutien à Ramazani Shadary, l'inamovible ministre des Mines se veut respectueux de la Charte du FCC dont il est signataire. Celle-ci, en effet, impose aux membres de ce regroupement politique de soutenir la personne désignée par l'autorité morale pour concourir à la prochaine présidentielle. [Page 3](#)



Martin Kabwelulu entouré des notables katangais

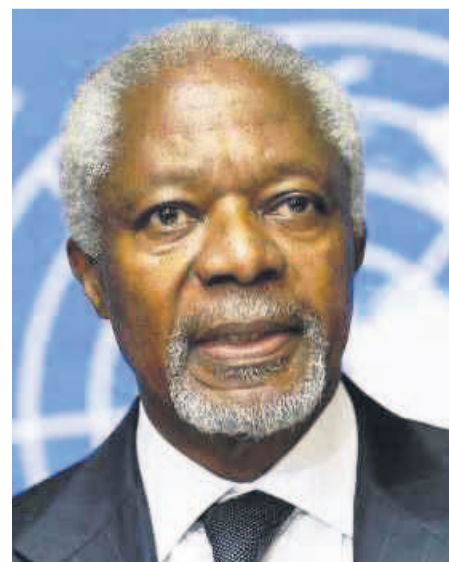
SADC

Joseph Kabila fait ses adieux
à ses pairs africainsJoseph Kabila s'exprimant au 38^e sommet de la SADC

Le président de la République, qui a renoncé à briguer un troisième mandat, a fait des adieux émouvants à ses pairs de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) réunis le 17 août à Windhoek, dans le cadre du 38^e sommet de leur organisation. Dans son intervention à la tribune, Joseph Kabila a évoqué le bilan de ses dix-sept dernières années d'exercice du pouvoir. De la réunification du pays à la restauration de la paix en passant par la consolidation de l'autorité de l'État, il aura tenu d'une main ferme la RDC qu'il a amenée par deux fois aux élections (2006 et 2011). Quant aux scrutins qui pointent à l'horizon, il a rassuré ses pairs sur leur tenue à échéance échue, c'est-à-dire le 23 décembre. [Page 3](#)

KOFI ANNAN

La mort d'un géant de la diplomatie



L'ancien secrétaire général de l'ONU et prix Nobel de la paix est mort à 80 ans, après une « courte maladie », a annoncé sa fondation, le 18 août, à Genève. Premier secrétaire général issu de l'Afrique subsaharienne, le Ghanéen a dirigé l'organisation pendant la période trouble de la guerre en Irak, avant de voir son bilan terni par des accusations de corruption dans l'affaire « pétrole contre nourriture ». Rappelons que le diplomate ghanéen est né en avril 1938 à Kumasi, au Ghana, fils d'un cadre d'une filiale du groupe anglo-hollandais Unilever. Il a étudié à l'université de Kumasi puis, grâce à une bourse, dans une université américaine, avant d'entrer à l'Institut des hautes études internationales de Genève. [Page 7](#)

JUSTICE

Les avocats de Moïse Katumbi convaincus de la nationalité congolaise de leur client

La défense de l'ex-gouverneur du Katanga pense que le mandat d'arrêt international émis contre son client, la prétendue nationalité italienne qui lui est attribuée et le refus de lui délivrer un passeport biométrique seraient un montage grossier de la majorité au pouvoir pour l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle.

Le collectif des avocats de Moïse Katumbi Chapwe a animé, le 18 août à Kinshasa, dans la commune de la Gombe, une conférence de presse. Au cours de celle-ci, il a réfuté tous les griefs portés contre l'ex-gouverneur et candidat déclaré à la présidentielle. Rendant publique la déclaration de ce collectif, le bâtonnier Mukendi wa Mulumba a indiqué qu'en passant par la presse pour réagir à ces allégations, ils ont voulu faire usage des mêmes armes que la majorité et le gouvernement.

Parlant du mandat d'arrêt international qui serait lancé contre Moïse Katumbi, ses avocats ont relevé qu'en vertu de l'article 94 du code de procédure pénale, un jugement frappé d'opposition est sursis à l'exécution pendant le délai d'opposition et, en cas d'opposition, jusqu'à décision sur ce recours. Ici, ces juristes ont précisé que le jugement du Tribunal de paix de Lubumbashi/Kamalondi dont fait référence le ministre de la Justice pour justifier cette nouvelle action contre leur client a été frappé d'opposition sous RPO 7685 et serait donc sursis d'exécution. En outre, a rappelé ce collectif, le jugement rendu par le même tribunal sur opposition est rappé d'appel. Il est, ont dit les avocats, sursis à l'exécution du jugement jusqu'à

l'expiration du délai d'appel et, en cas d'appel, jusqu'à décision sur ce recours. « M. Moïse Katumbi ayant formé appel contre cette décision sous RPA 4782, la mesure d'arrestation immédiate contenue dans le jugement par défaut ne peut être exécutée », a souligné ce collectif.

Moïse Katumbi prêt à passer devant la justice

Le collectif des avocats a signifié que leur client n'a jamais cherché à se soustraire à la justice de son pays. Pour s'en convaincre, ont-ils expliqué, Moïse Katumbi a manifesté sa volonté, en dates du 3 et 4 août, d'entrer dans le territoire congolais par la frontière de Kasumbalesa, dans le Katanga. Une entrée qui lui a été refusée sur instruction du directeur général des migrations. Concluant que Moïse Katumbi n'est pas condamné par un jugement irrévocable et n'est pas un fugitif, ce collectif a fait savoir qu'aucun Etat épris de justice ne pourra exécuter le mandat d'arrêt international vanté par le gouvernement congolais. La défense de Katumbi se dit étonnée, en plus, que la RDC, qui a du mal à respecter ses engagements internationaux, demande à la communauté internationale de se rendre complice de la violation par elle des droits et libertés d'un de ses



Le bâtonnier Mukendi encadré par Mes Ekombe et Mbuku lors de la conférence de presse/Photo Adiac

ressortissants, en sollicitant l'aide des pays étrangers pour procéder à l'arrestation de Moïse Katumbi sur la base d'une décision frappée d'opposition, d'appel et de pourvoi en cassation.

L'ex-gouverneur du Katanga est un Congolais

Les avocats de Moïse Katumbi se disent, en outre, convaincus de la nationalité congolaise de leur client. Ils ont fait observer, en effet, que le procureur général de la République (PGR), dans la requête de fixation d'audience du 26 mars 2018, identifie clairement leur client comme Congolais né à Lubumbashi. Ils ont rappelé également que le maire de la ville italienne de San Vito dei Normanni avait lui aussi indiqué que Moïse Katumbi n'était jamais inscrit dans les registres de l'Etat civil ou de la population de sa ville comme citoyen italien.

Ce débat, ont estimé les avocats, devra être clos étant donné que les institutions de la République, en l'occurrence le PGR, reconnaît la nationalité congolaise de leur client et que les allégations portées par ses adversaires sur l'acquisition de la nationalité italienne ont été balayées d'un revers de la main par le maire de la ville italienne.

Le passeport congolais reste un droit pour Katumbi

Relevant tous ces faits qui concourent, selon eux, en faveur de leur client, ces juristes ont souligné que le Comité des droits de l'homme des Nations unies avait pris des mesures provisoires, enjoignant la RDC d'assurer la protection de Moïse Katumbi en vue de lui permettre de présenter sa candidature à la présidence de la République. De son côté, ont-ils soutenu, l'intéressé avait écrit au

ministre des Droits humains pour la mise en application de ces mesures provisoires. Au ministre en charge des Affaires étrangères, il avait demandé, selon ses avocats, d'obtenir le passeport biométrique congolais pour lui permettre de se présenter devant la justice du pays, étant donné que le gouvernement congolais avait instruit les compagnies aériennes d'embarquer des passagers détenteurs des passeports semi-biométriques délivrés en RDC.

Le collectif a déploré qu'à ce jour, aucune de ces autorités n'a répondu à ces requêtes adressées par Moïse Katumbi, concluant que le mandat d'arrêt international, la prétendue nationalité italienne et le refus de lui délivrer un passeport biométrique seraient un montage grossier de la majorité au pouvoir pour l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoulou

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE

(INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SADC

Les adieux de Joseph Kabila à ses pairs africains

Le président de la République, qui a renoncé à briguer un troisième mandat, a fait des adieux émouvants à ses homologues de la communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) réunis le 17 août, à Windhoek, dans le cadre du 38e sommet de leur organisation.

La capitale de la Namibie a abrité le 38e sommet de la SADC, après la rencontre régionale de Luanda, en Angola, ayant planché sur l'évolution de la situation politique en République démocratique du Congo (RDC). Ces assises de Windhoek ont connu la présence très remarquée de Joseph Kabila qui a profité de l'occasion pour dire au revoir à une organisation qu'il avait rejointe, il y a de cela vingt ans. Ayant renoncé à briguer un troisième mandat anticonstitutionnel, le chef de l'État est en passe de quitter le pouvoir à l'issue des élections de décembre qui marqueront l'avènement d'un nouveau président à la tête de la RDC. Le pays qui n'a jamais connu de passation pacifique de pouvoir depuis son indépendance de la Belgique, le 30 juin 1960, signera ainsi, sous la houlette de Joseph Kabila, sa première alternance démocratique. Dans son intervention (en anglais) qui a fort ressemblé à un discours d'adieu, Joseph Kabila a évoqué le bilan de ses dix-sept dernières

années d'exercice du pouvoir. Les dividendes engrangés en termes



La tribune du 38e sommet de la SADC

d'évolution politique, a-t-il dit, sont énormes. De la réunification du pays à la restauration de la paix en passant par la consolidation de l'autorité de l'État, le président de la République a assuré avoir tenu d'une main ferme la RDC qu'il a amenée aux premières élections en 2006 puis à celles

de 2011. Quant aux scrutins qui pointent à l'horizon, il a rassuré ses pairs de la SADC sur leur déroulement à échéance échue, c'est-à-dire le 23 décembre. « *Nous avons rejeté toute obligation ou tout chantage quant à notre processus électoral. Nous*

continuerons à être fermes sur ce dossier et à nous préparer au scrutin », a-t-il lancé.

« *Un hommage appuyé aux chefs d'État de la sous-région*

Par ailleurs, le président de la République a rendu un hommage appuyé à tous ses pairs africains de

la présentielle de décembre, et vice-Premier ministre chargé des Affaires intérieures. Pour sa part, le président namibien, Hage Geingob, a salué le « *travail* » réalisé par Joseph Kabila qui, aujourd'hui, balise la voie à la tenue effective des élections le 23 décembre prochain.

« *See you very soon* » (À bientôt), a-t-il lâché en guise de conclusion sous un flot d'applaudissements. Il est à noter que pour ce dépla-

« *See you very soon* » (À bientôt), a-t-il lâché en guise de conclusion sous un flot d'applaudissements. Il est à noter que pour ce dépla-

« *See you very soon* » (À bientôt), a-t-il lâché en guise de conclusion sous un flot d'applaudissements. Il est à noter que pour ce dépla-

PARTI LUMUMBISTE UNIFIÉ

Martin Kabwelulu choisit Shadary et plaque Gizenga

Dans une déclaration cosignée le 17 août avec quelques notables de l'espace katangais, le ministre des Mines a promis de soutenir le candidat président de la République désigné par Joseph Kabila.

Le Parti lumumbiste unifié (Palu), une des formations politiques faisant partie de la coalition majoritaire, traverse pour l'heure une de ses graves crises dont la persistance risquerait, si on n'y prend garde, de l'emporter. Empêtré dans ses contradictions sur fond des querelles intestines qui n'en finissent pas, le Palu vogue aujourd'hui dans les travers d'une instabilité exacerbée par les enjeux politiques de l'heure. Le dernier fait en date est la déclaration faite le 17 août par Martin Kabwelulu, haut cadre de ce parti, qui a décidé de soutenir le candidat du Front commun pour le Congo (FCC) à la présidentielle de décembre.

« Déclaration des communautés de base de l'espace katangais »,

tel est le document que Kabwelulu et quelques notables cosignataires ont rendu public, au grand dam du directoire du Palu pris de court par la sortie médiatique impromptue du ministre des Mines. « *Saluons la décision du chef de l'Etat de respecter la Constitution et soutenons son choix sur Emmanuel Ramazani Shadary comme notre candidat pour l'élection présidentielle de décembre 2018* », ont déclaré Martin Kabwelulu et la frange des notables katangais visiblement acquis à sa cause. Là où le bât blesse, c'est le fait que le Palu est partie prenante à la course à la présidence de la République via son candidat et chef du parti, Antoine Guzenga (93 ans). Ainsi la démarche de celui qui aura battu le record de longévité au gouvernement (plus de dix ans au ministère des Mines) apparaît-elle comme une rébellion vis-à-vis de la discipline du parti.

Le palu miné par des intérêts divergents

En optant pour le candidat du

FCC en lieu et place de son chef de parti, Martin Kabwelulu expose toutes grandes les contradictions qui minent actuellement le Palu écarté entre les intérêts divergents de ses cadres qui ne regardent plus dans la même direction. A la base, les rapports ambigus qu'entretient la direction du parti avec la majorité présidentielle (MP) sur fond d'un partenariat politique qui n'existe plus que de nom. Alors que le parti d'Antoine Gizenga avait réclamé une évaluation de ce partenariat aux fins d'un recadrage par rapport aux enjeux politiques tout en menaçant de présenter ses candidats à tous les niveaux des scrutins, la MP est restée de marbre, sans céder à ce qui rimait à un vil chantage. Le Palu qui, en 2006 et en 2011, avait largement battu campagne pour le candidat de la MP, attendait que cette dernière lui rende l'ascenseur en soutenant son candidat à la prochaine présidentielle. Une exigence sans retombée.

Avec l'avènement du FCC qui

ambitionne, au nom du seuil électoral, de ratisser large, ou mieux, de cristalliser toutes les énergies en son sein pour devenir un grand ensemble censé influencer sur le jeu politique, l'apport du Palu dont le poids politique est sujet à caution depuis les élections de 2011 s'est tout aussi relativisé. Le FCC veut y aller seul et gagner tout seul sans miser sur une quelconque alliance. D'où l'escapade de quelques cadres de ce parti qui ont su lire les signes du temps. C'est notamment le cas de Wolf Kimasa qui rejoint le Centre de Germain Kambinga et d'Adolphe Muzito qui a commencé à prendre ses distances en filtrant avec l'opposition. Il paiera de son poste cette attitude autonomiste. Cependant, lorsque Martin Kabwelulu et son collègue de l'Emploi et de la prévoyance sociale, Lambert Matuku, signeront la Charte du FCC, une excuse leur fut vite trouvée, à savoir leur statut de membre du gouvernement qui les astreignait à un devoir de solidarité au nom de la cohésion

de l'exécutif. Qu'à cela ne tienne. C'est en vertu justement de la Charte du FCC dont il est signataire que Martin Kabwelulu s'est offert la liberté de déclarer ouvertement son soutien la candidature d'Emmanuel Shadary. L'acte fondateur de ce regroupement politique impose, en effet, à ses membres de soutenir la personne sur laquelle l'autorité morale allait jeter son dévolu pour le représenter à la prochaine présidentielle. Ecartelé désormais entre deux candidatures à la présidentielle, celles d'Adolphe Muzito et d'Antoine Gizenga, en plus de celle de Ramazani Shadary qu'une poignée des cadres soutient au nom de la cohésion gouvernementale, le Palu présente un visage peu flatteur à moins de cinq mois de la tenue des élections. Des signes avant-coureurs de la fin du mythe longtemps incarné par Antoine Gizenga qui a fait de son rapprochement avec la « *kabilie* » un fonds de commerce avant d'en subir le contrecoup.

A.D.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Eugène Diomi Ndonga interpelle la population congolaise

Dans une lettre du 18 août intitulée « Libérons l'avenir du Congo », le président national de la Démocratie chrétienne (DC) note que « la RDC a besoin d'un processus crédible et inclusif de transfert pacifique de pouvoir, pour libérer son avenir ».

Rappelant que le peuple congolais avait, récemment, gagné une bataille importante empêchant le président sortant, Joseph Kabila, de postuler pour un troisième mandat électoral, Eugène Diomi Ndonga fait observer que le peuple congolais n'a pas gagné la guerre du lancement d'un véritable processus de démocratisation au Congo-Kinshasa. Certes, pour la première fois dans l'histoire de l'Afrique centrale, a-t-il dit, la pression populaire et internationale a empêché un chef d'État ayant un contrôle absolu sur l'armée et l'appareil étatique de violer la Constitution et, à terme, de s'engager à quitter le pouvoir.

Pour le président de la DC, la vraie lutte doit continuer. Selon Eugène Diomi Ndonga, la vraie bataille est celle d'une vraie alternative politique et des élections où le vote ne sera pas une vague formalité. « Nous voulons la certitude que le résultat reflète le choix souverain du peuple congolais », a-t-il écrit, soulignant qu'il tenait à cette « vérité des urnes » pour laquelle il est emprisonné depuis six ans.

Loi d'un processus électoral crédible

De l'avis du président national de la DC, le pays était encore très loin d'un processus électoral crédible et beaucoup de choses pouvaient se passer d'ici à décembre, y compris la tentative d'imposer des délais supplémentaires pour les prochaines élections. Voilà pourquoi, a-t-il prévenu, il est impératif de continuer à maintenir la pression par l'action de forces politiques et sociales qui ne sont pas prêtes à accompagner aveuglement le régime kabiliste dans un troisième hold up électoral.

Eugène Diomi Ndonga estime que le processus électoral demeure vicié et piégé parce que tout est fait pour qu'il déraile. « Les machines

à voter sont contestées, le fichier électoral est vicié, le climat politique est crispé et les financements prévus indisponibles. En réalité, tout est fait pour nous mettre, pour la troisième fois, devant le fait accompli d'un énième glissement », a-t-il souligné.

Il a poursuivi que sans libération des prisonniers politiques, sans l'inclusivité, avec la machine à voter et plus de dix millions d'électeurs fictifs, à différents titres, estimés par l'Organisation internationale de la Francophonie dans son dernier audit du fichier électoral, la victoire tant vantée le 8 août par certains va être amère. « Une vraie victoire à la Pyrrhus », a-t-il insisté, notant qu'à force de se tromper d'objectif, les électeurs congolais seront toujours les dindons de la farce si rien n'est fait pour crédibiliser le processus électoral. Le président de la DC est convaincu que la Commission électorale nationale indépendante n'a d'indépendante que le nom, la programmation des scrutins à venir ressemble plus à un « poker menteur » plutôt qu'à une réalité planifiée rigoureusement, pour un transfert pacifique du pouvoir. A tout cela, a-t-il fait observer, s'ajoute le rejet, de la part de l'exécutif national – qui a repoussé deux fois la tenue des élections prétextant ses difficultés de trésorerie – du financement extérieur des élections. D'autant plus que ce rejet est accompagné par le refus de l'aide logistique et technique de la Monusco, a-t-il regretté, ceci rendra impossible la distribution du matériel logistique et électoral sur le terrain, dans les délais impartis par le calendrier électoral.

Parmi les griefs qui font la faiblesse de ce processus, qu'il qualifie de mal préparé et qui risque de menacer la paix en RDC, le président national de la DC a également noté le rejet massif de la machine à voter par la majorité des Congolais, l'instrumentalisa-



Eugène Diomi Ndonga.

tion d'une justice de service qui maintient en détention les prisonniers politiques, l'inapplication du chapitre 5 de l'Accord de la Saint-Sylvestre censé baliser la route vers des élections crédibles et inclusives.

Eugène Diomi Ndonga dit ne pas trouver, comme tous les autres acteurs politiques et sociaux congolais ainsi que la communauté internationale, dans le chef du pouvoir en place, la volonté d'organiser des élections. C'est face à cette réalité qu'il demande aux Congolais de prendre leur destin en main pour créer des conditions de paix véritable dans le pays et de libérer leur avenir, soutenant toutes les actions qui visent à maintenir la pression politique interne et extérieure sur le président Joseph Kabila et son régime « liberticide ».

« L'accord de la Saint-Sylvestre appliquée selon la convenance de la majorité »

Le président de la DC regrette que l'Accord de la Saint-Sylvestre, qui fut signé entre toutes les forces politiques et avalisé par les Nations unies et qui garde force de loi ne soit toujours pas appliqué, à la convenance de la majorité présidentielle. « Les mesures de décrispation politique promises par

l'accord, à son chapitre 5, n'ont pas été appliquées et les prisonniers politiques emblématiques tels que votre serviteur, Eugène Diomi Ndonga, Jean-Claude Muyambo, nommé restant en détention donc inéligibles. L'ancien gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi, Floribert Anzuluni et Mbusa Nyamwisi n'ont toujours pas été autorisés à rentrer au Congo. La menace d'irrecevabilité plane aussi sur d'autres candidatures de l'opposition politique (comme celle de Jean-Pierre Bemba) », a-t-il fait savoir.

Regrettant le rétrécissement continu de l'espace d'expression, Eugène Diomi Ndonga note que la répression vis-à-vis des médias et des réseaux sociaux s'est accentuée ces derniers mois alors que la liberté de manifestation est toujours problématique à la veille des élections, en s'appliquant à géométrie variable et à la tête du « client ». Le président de la DC a signifié qu'il soutenait la position du Comité laïc de coordination qui, après une suspension de ses manifestations pacifiques, violemment réprimées, visant l'application intégrale de l'Accord de la Saint-Sylvestre, a annoncé la reprise, en août, de ses manifestations non violentes, surtout à cause des défaillances du processus électoral et la

crainte que le régime Kabila puisse repousser, encore une fois, les élections.

Décrivant une situation humanitaire fortement dégradée, une situation sécuritaire aux couleurs de la dictature et une situation diplomatique de plus en plus tendue, Eugène Diomi Ndonga et la DC estiment que participer à un processus vicié, caractérisé par la méfiance, l'exclusivité et le manque de crédibilité, miné par un environnement politique, sécuritaire, diplomatique et humanitaire désastreux, signifierait accompagner une énième imposture. C'est ce qui justifie, selon lui, la décision prise par son parti « de ne pas accompagner M. Kabila dans sa tentative permanente de miner le processus de démocratisation, par la répression politique, l'instrumentalisation de la justice, le non-respect de ses engagements politiques et diplomatiques mais aussi et surtout par sa volonté de saper le principe de la redevabilité politique, afin de cacher son bilan catastrophique à la tête de sa majorité présidentielle ». Eugène Diomi Ndonga réitère, en conclusion, la ferme décision de son parti politique, la DC, de ne pas participer à ce processus électoral piégé, non crédible et menaçant la paix dans le pays.

Lucien Dianzenza

PRÉSIDENTIELLE

Des associations affiliées au MLC mettent en garde contre l'invalidation de la candidature de Jean-Pierre Bemba

Des organisations proches du parti de l'ancien vice-président exigent un processus électoral réellement inclusif, transparent, démocratique, sans l'usage de la machine à voter et une justice réellement indépendante pour assurer la réussite des prochains scrutins.

Des structures affiliées au Mouvement de libération du Congo (MLC) se sont réunies, le 18 août, au siège de leur parti à Kinshasa, pour statuer sur la situation politique de l'heure et le processus électoral en cours dans le pays. Elles ont, à cette occasion, mis en garde la Commission électorale nationale indépendante (Céni) contre une tentative d'invalidation de la candidature du président national de cette formation politique, le sénateur Jean-Pierre Bemba Gombo. « *Les structures spécialisées et associations affiliées au MLC dénoncent un complot ourdi par la majorité au pouvoir tendant à exclure du processus électoral en cours le candidat du MLC et du peuple congolais, le sénateur Jean-Pierre Bemba* », ont-elles dit.

Ces organisations notent que cette attitude anti-démocratique « *devenue chronique pour cette famille politique* »



La lecture de la déclaration des structures spécialisées et associations affiliées au MLC/Adiac

risque de saborder le processus en cours, vu son extension à l'endroit des autres candidats de l'opposition. Pour les structures spécialisées et associations affiliées au MLC, le camp de la majorité au pouvoir, décidé à réaliser cette sale besogne, se livrerait à un lynchage médiatique à l'encontre des candidats redoutables de l'opposition, en essayant vainement de déformer les lois et principes de droits universellement reconnus.

Une Céni et une justice réellement indépendantes

Les organisations affiliées au MLC se disent également affligées par la présence du président de la Centrale électorale, Corneille Nangaa, et du candidat de la majorité, le dauphin de Joseph Kabila, Emmanuel Shadary Ramazani, dans la délégation présidentielle qui a pris part à Windhoek, en Namibie, au sommet des chefs d'État de la SADC. Ce qui a amené ces associations à interpeller la

Céni, la Cour constitutionnelle ainsi que les cours et tribunaux pour s'affranchir de l'emprise de tout camp politique, fut-il du pouvoir en place. Exigeant un processus électoral réellement inclusif, transparent, démocratique et sans l'usage de la machine à voter, ces structures ont dit prendre la communauté nationale et internationale à témoins, responsabilisant ainsi la famille politique au pouvoir face à tout échec du processus électoral en cours dans le pays.

Parmi les participants à cette rencontre, il y a eu la Dynamique Bemba président, Avenir Bemba, Ligue des femmes du MLC, Jeunesse MLC, Convention nationale des Bembistes, Génération Jean-Pierre Bemba, 100% Bemba, Ligue des jeunes du MLC, Carré des femmes révolutionnaires, Groupe d'actions et de soutien Jean-Pierre Bemba et les Amis de Jean-Pierre Bemba.

Lucien Dianzenza

DÉVELOPPEMENT

Le capital humain, un argument économique

Dans le mouvement évolutif des pays dans le monde, la Banque mondiale (BM) estime que le potentiel de chaque individu va devenir l'investissement de long terme le plus important pour assurer la prospérité et la qualité de vie future de chaque peuple.

Plusieurs paramètres justifient un choix de plus en plus judicieux des investissements dans les pays en développement. En effet, le retard accumulé dans l'espérance de vie et tant d'autres défis vont pousser les États à canaliser stratégiquement leurs investissements dans la santé et l'éducation. En effet, les dirigeants des pays en développement peuvent désormais faire prévaloir un argument économique derrière cette politique na-

tionale qui ne prenait en compte jadis que la simple obligation morale pour tout dirigeant soucieux du développement de sa population. Tout investissement dans ces secteurs offre en plus à la population les moyens de s'épanouir et de soutenir la concurrence dans un environnement évolutif, insiste la BM.

Dans un monde en pleine mutation, il n'y a plus de place pour le seul capital physique dont les routes, les

« Les pays doivent préparer leur main d'œuvre aux impressionnants défis comme aux incroyables opportunités qui accompagnent les avancées technologiques ».

ponts, les aéroports et les autres infrastructures, renchérit la BM. Comme le fait remarquer cette institution de Breton Woods, beaucoup de pays ont négligé leurs ressources humaines à cause des retombées plutôt lentes de ces investissements et

surtout des difficultés à procéder à une évaluation objective au moment opportun. Dans de nombreux pays du monde, la main d'œuvre n'est pas préparée à l'avenir qui se dessine rapidement, s'inquiète la BM. Par ailleurs, il faut tenir compte

obligatoirement du déplacement plus rapide de la frontière des compétences. « *Les pays doivent préparer leur main d'œuvre aux impressionnants défis comme aux incroyables opportunités qui accompagnent les avancées technologiques* », prévient l'institution. Alarmiste, la BM note que les gouvernements ont un rôle clé à jouer dans la transformation du capital humain parce que la pauvreté, les inégalités et d'autres facteurs contraires empêchent de nombreux parents d'investir dans la santé et l'éducation de leurs enfants.

Laurent Essolomwa

CAF-C1

Mazembe accroche Entente Sétif et conforte le leadership du groupe A

Assuré de la qualification, le représentant congolais à la vingt-deuxième édition de la Ligue des champions a imposé, le 17 août, un résultat d'égalité d'un but partout au club algérien dans ses propres installations du stade du 8 mai 1945, en match comptant pour la cinquième journée de la phase des groupes (8es de finale).

Pour bien négocier l'important match qui l'a obligé à passer une dizaine de jours de préparation au Maghreb, Mazembe a aligné une équipe tenace et coriace. L'Ivoirien Sylvain Gbohhou a gardé les perches avec, devant lui, une ligne défensive composée de Djo Issama Mpeko à droite, arborant du reste le brassard de capitaine, et à gauche l'expérimenté Jean Kasusula Kilicho. L'axe a été tenu par le Zambien Kabaso Chongo et le jeune Kevin Mondeko. Au milieu de terrain, l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé (remplacé par Miche Mika à la 69^e mn) s'est chargé de la récupération, aidé par le Zambien Nathan Sinkala comme relayeur alors que Glody Likonza (remplacé par le Camerounais Ntankeu à la 80^e mn) s'est retrouvé dans

le rôle d'organisateur de jeu.

Le Zambien Rainford Kalaba (remplacé à la 71^e mn par Meshack Elia) à gauche, Ben Malango Ngita dans l'axe et Jackson Muleka à droite ont formé le trio offensif de Mazembe.

Le onze de départ du coach Rashid Touassi de l'Entente sétifienne s'est constitué, quant à lui, du gardien Zeghba et dans le champ, Saadi, Bedrane, Rebiai, Ferhani, Aiboud (remplacé à la 46^e mn par Sidhoun), Diomande, Mohamed Islam Bakir, le maître à jouer Djabou (remplacé à la 88^e mn par Boussif), Ghacha et Banouh (remplacé à la 71^e mn par Bouguelmouna).

Les Corbeaux de Lubumbashi, conduits par leur coach Pamphile Mihayo Kazembe, ont été menés au score à la 59^e mn sur une but somptueux de Mohamed Islam Bakir. D'une balle assez enveloppée après avoir pris à court à un défenseur des Corbeaux, il a trouvé la lucarne droite du gardien de but Gbohhou, impuissant face à la précision de sa frappe. Mais Mazembe n'a pas du tout accusé le coup après ce but. Au contraire, les joueurs de Pamphile Mihayo ont fait preuve d'une force mentale, mono-



Une action du match entre Entente Sétif et TP Mazembe, le 17 août 2018

polisant le ballon et surtout se créant des occasions de but. La domination de Mazembe dans l'entrejeu a fini par payer à la 79^e mn. Sur une balle arrêtée de Kasusula Kilicho, Nathan Sinkala reprenait de la tête le cuir que le gardien de but Zeghba allait détourner. Mazembe pouvait prendre l'avantage à la 84^e mn lorsque Ben Malango, d'un contrôle orienté de la poitrine, s'est

défait d'un défenseur avant de buter sur le portier Zeghba. Signalons-le, le président de Mazembe, Moïse Katumbi, a été présent dans les tribunes du stade du 8 mai de Sétif pour assister à cette rencontre. Il a pris un vol express de Windhoek en Namibie, où il se trouvait, pour Alger. « Vous êtes les meilleurs ambassadeurs du Congo », a-t-il indiqué aux joueurs. Un message relayé

sur le site officiel du club. A une journée de la fin des huitièmes de finale de la C1 africaine, Mazembe totalise onze points en cinq matchs joués et caracole dans le groupe A, devant Mouloudia d'Alger (cinq points en quatre matchs), Entente Sétif (cinq points en cinq matchs) et Difaa El Jadida du Maroc (deux points en quatre matchs).

Martin Enyimo

CLASSEMENT-FIFA

La RDC monte à la 37^e position

La RDC a conservé sa troisième place en Afrique et monte d'une case dans le monde, se retrouvant à la 37^e place dans le monde en ce mois d'août, une posture enviable à quelques jours du match de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations 2019 contre le Liberia.

La République démocratique du Congo (RDC) a gagné une place au classement Fifa d'août, passant de la 38^e à la 37^e position, selon la dernière actualisation du classement opérée le 16 août, au siège de l'instance mondiale du ballon rond à Zurich, en Suisse. Elle conserve sa troisième place en Afrique, derrière la Tunisie et le Sénégal, tous les deux, ex aequo à la 24^e position. La France, championne du monde pour la deuxième



Les Léopards de la RDC

fois après la victoire finale en Russie, est première, devant la Belgique et le Brésil. La Fifa, apprend-on, a modifié le mode de calcul des points qui

était fondé sur la moyenne des points obtenus sur une période de temps donné. Après une longue analyse, le conseil de la Fifa a approuvé l'ajout

ou le retrait des points à l'issue de chaque match en référence au résultat. Ainsi, par exemple, les équipes inactives conservent la totalité de

leurs points et leurs anciens matchs ne sont plus dévalorisés. On peut perdre des matchs lorsqu'on est battu ou fait match nul dans une opposition plus faible, même si les matchs à élimination directe des compétitions majeurs, telle la Coupe du monde, font exception. Le prochain classement est prévu pour le 20 septembre alors que les Léopards de la RDC joueront le 9 septembre à Monrovia, contre les Lones Stars du Liberia en deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations dont la phase finale est prévue au Cameroun en 2019. Cette rencontre entrera à coup sûr dans le calcul des points pour le classement Fifa du mois de septembre.

M.E.

NATIONS UNIES

Décès de Kofi Annan, un géant de la diplomatie

L'ancien secrétaire général de l'ONU et prix Nobel de la paix Kofi est mort à 80 ans, après une « courte maladie », a annoncé le 18 août depuis Genève, sa fondation.

Durant dix années, de 1997 à 2007, Kofi Annan est resté au rang de vedette de la diplomatie mondiale à la tête des Nations unies. « C'est avec une immense tristesse que la famille Annan et la Fondation Kofi-Annan annoncent que Kofi Annan, ancien secrétaire général des Nations unies et lauréat du Nobel

de la paix, est décédé paisiblement samedi 18 août après une courte maladie », a déclaré la fondation dans un communiqué.

Le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a rendu hommage le jour même à l'un de ses prédécesseurs, le Ghanéen Kofi Annan, saluant « une force qui guidait vers le bien », après

l'annonce de sa mort en Suisse à l'âge de 80 ans. « De bien des manières, Kofi Annan incarnait les Nations unies. Il est sorti des rangs pour diriger l'organisation vers le nouveau millénaire avec dignité et une détermination sans égales », a-t-il ajouté.

De son côté, la France, par son président Emmanuel Macron, a rendu également hommage à l'ancien secrétaire général de l'ONU et prix Nobel de la paix, soulignant que ni « son regard calme et résolu ni la force de ses combats » ne seraient jamais oubliés. Rappelons que le diplomate ghanéen est né en avril 1938 à Kumasi, au Ghana, fils d'un cadre d'une filiale du groupe anglo-hollandais Unilever. Il a étudié à l'université de Kumasi puis, grâce à une bourse, dans une université américaine, avant d'entrer à l'Institut des hautes études internationales de Genève.

Le monde gardera de lui d'avoir été le premier secrétaire général des Nations unies issu de l'Afrique subsaha-

«...Kofi Annan incarnait les Nations unies. Il est sorti des rangs pour diriger l'organisation vers le nouveau millénaire avec dignité et une détermination sans égales »



Kofi Annan / Crédit photo Timothy A. Clary / AFP

rienne. Le Ghanéen a dirigé l'organisation pendant la période trouble de la guerre en Irak, avant de voir son bilan terni par des accusations de corruption dans l'affaire « pétrole contre nourriture ».

A son départ, il était cependant un des dirigeants de l'ONU les plus populaires. Conjointement avec l'organisation, il a reçu en 2001 le Prix Nobel de la paix pour ses « efforts en faveur d'un monde mieux organisé et plus pacifique ».

« J'ai essayé de placer l'être humain au centre de tout ce que nous entreprenons : de la prévention des conflits au développement et aux droits de l'Homme », avait-il déclaré en acceptant le Prix Nobel à Oslo.

A part quelques années passées comme directeur du tourisme du Ghana, Kofi Annan a consacré quarante ans de sa vie professionnelle aux Nations unies. Il a été le premier secrétaire général à être issu de l'organisation.

Il a d'abord dirigé les ressources humaines de l'ONU, puis les affaires

budgétaires, avant de chapeauter, à partir de 1993, le maintien de la paix et d'être propulsé quatre ans plus tard à la tête de l'organisation.

Lorsqu'il dirigeait le département de maintien de la paix, l'ONU a connu deux des épisodes les plus sombres de son histoire : le génocide rwandais et la guerre en Bosnie.

Les Casques bleus se sont retirés en 1994 du Rwanda en proie au chaos et aux violences ethniques. Et un an plus tard, l'ONU n'a pas su empêcher les forces serbes de massacrer plusieurs milliers de musulmans à Srebrenica, en Bosnie.

Ces échecs, écrit Kofi Annan dans son autobiographie, « m'ont confronté à ce qui allait devenir mon défi le plus important comme secrétaire général : faire comprendre la légitimité et la nécessité d'intervenir en cas de violation flagrante des droits de l'homme ».

En février 2012, il est choisi par l'ONU et la Ligue arabe pour mener une médiation dans la guerre en Syrie mais il jette l'éponge cinq mois plus tard. Il accusera les grandes puissances d'avoir, par leurs dissensions, transformé sa médiation en « mission impossible ».

Il a créé une fondation consacrée au développement durable et à la paix et fait partie du groupe des Elders (terme anglais signifiant « les anciens » ou « les sages »), créé par Nelson Mandela pour promouvoir la paix et les droits de l'homme.

Une semaine de deuil au Ghana

L'Afrique perd un de ses illustres fils. C'est à ce titre que le président ghanéen, Nana Akufo-Addo, a décrété une semaine de deuil à partir de lundi dans son pays en hommage au diplomate. « Il a considérablement contribué au renom de notre pays par sa position, par sa conduite et son comportement dans le monde », a déclaré le président ghanéen dans un communiqué au sujet de l'ex-secrétaire-général de l'ONU et prix Nobel de la paix, né à Kumasi, dans la région Ashanti du Ghana.

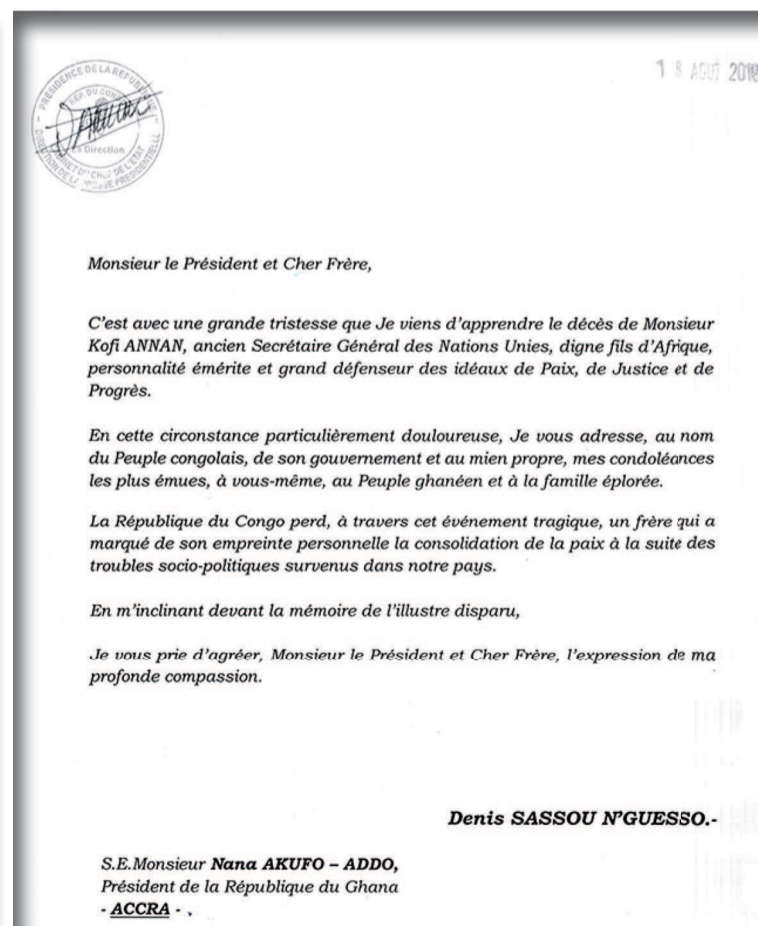
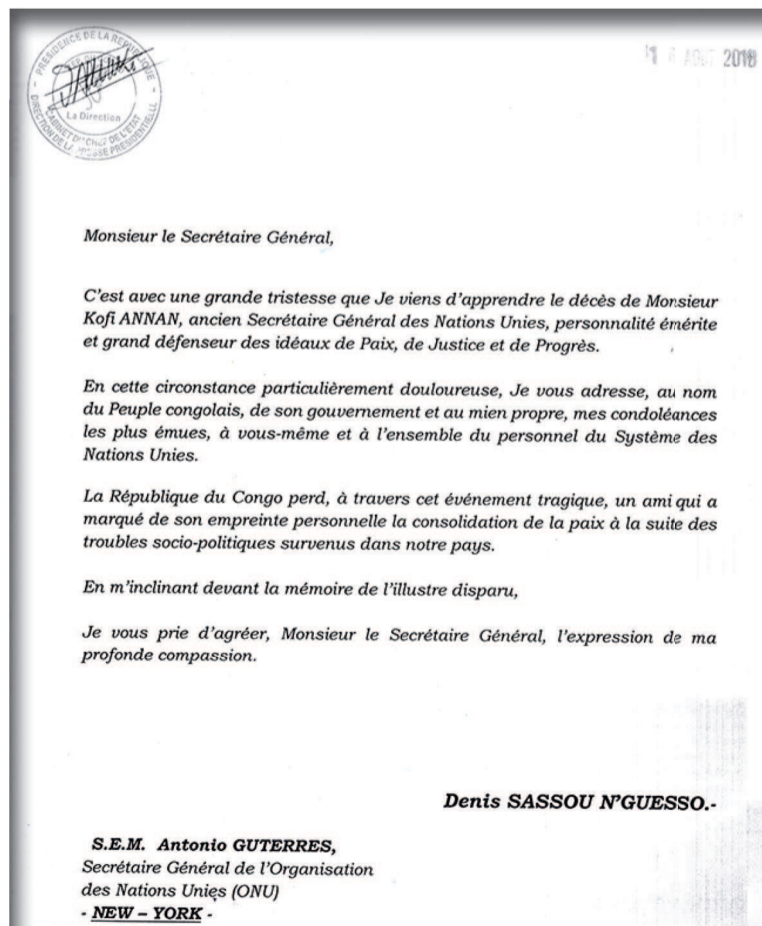
Le Ghana est « profondément attristé » par le décès de l'illustre enfant du pays, a poursuivi le président. « J'ai ordonné qu'en son honneur; le drapeau national soit mis en berne dans tout le pays et dans les représentations diplomatiques dans le monde, à partir de lundi 20 août, pour une semaine », a annoncé Nana Akufo-Addo.

Marie Alfred Ngoma et l'AFP

Les grandes dates de Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU (1997-2006) et prix Nobel de la paix, décédé samedi à l'âge de 80 ans.

- 8 avril 1938 : naissance à Kumasi au Ghana, dans une famille aristocratique de la tribu des Fante.
- 1962 : après des études d'économie à Genève, il entre à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il travaillera ensuite dans diverses agences de l'ONU, et notamment au Haut-Commissariat des Nations unies aux Réfugiés (HCR).
- 1972 : obtient un « masters du Massachusetts Institute of technology (MIT) ».
- 1993-96 : secrétaire général-adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, pendant le génocide au Rwanda et la guerre en Bosnie.
- 1^{er} janvier 1997 : devient secrétaire général de l'ONU, le premier issu des rangs de l'organisation et de l'Afrique subsaharienne. Il sera réélu pour un second mandat de cinq ans en juin 2001.
- 12 octobre 2001 : obtient conjointement avec l'ONU le prix Nobel de la Paix.
- 2005 : éclaboussé par un scandale de corruption lié au programme « pétrole contre nourriture » en Irak.
- 2007 : rejoint les « Elders » (Les Anciens), un groupe de personnalités internationales oeuvrant pour le règlement des conflits dans le monde, initié par Nelson Mandela. Crée la Fondation Kofi Annan.
- février 2012 : choisi par l'ONU et la Ligue arabe pour une médiation dans la guerre en Syrie. Il jette l'éponge cinq mois plus tard.
- 18 août 2018 : décès.

Lettres de condoléances du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, à S.E.M. Antonio Guterres, secrétaire général de l'ONU et à S.E.M. Nana Akufo-Addo, président de la République du Ghana



COOPÉRATION

La France finance des projets de la société civile à hauteur de 140 000 euros

A l'occasion d'un point de presse le 16 août, à la Case De Gaulle, l'ambassadeur de France, Bertrand Cochery, a signé des lettres d'intention de cofinancement avec des organisations non gouvernementales (ONG).

Les projets sélectionnés s'inscrivent dans le cadre du programme Piscica (Projets innovants des sociétés civiles et coalitions d'acteurs). Avec l'appui global d'environ cent quarante mille euros, les différents projets retenus ciblent les thématiques du programme Piscica, entre autres, renforcer et promouvoir le rôle des femmes dans la vie publique, construire et développer une jeunesse formée, citoyenne et active ; renforcer le dialogue intercommunautaire.

Pendant la signature des documents, les représentants des organisations lauréates ont fait tour à tour une brève présenta-

tion de leurs projets.

Porté par l'ONG Œuvre Notre Dame des veufs et orphelins du Congo, le projet sur le renforcement des capacités des exploitants maraîchers des localités de Kinkala et Louingui à l'agriculture biologique et à l'entrepreneuriat agricole est financé à hauteur de 19 545 euros, soit 12 820 634 FCFA. Le projet a une dimension de responsabilité environnementale et s'inscrit aussi dans les préoccupations de l'accord de Paris sur le climat.

Un autre projet, intitulé Relance des activités agricoles des groupements de femmes victimes de la période de troubles sociopolitiques, est porté par le Groupe-

ment agropastoral de Mindouli. Il permettra aux femmes, premières victimes des exactions dans le département du Pool, de se prendre en charge.

La France a également financé le Réseau des intervenants pour la protection des enfants en rupture qui travaille pour l'amélioration de la prise en charge sociale et éducative des mineurs incarcérés dans les maisons d'arrêt. « Nous travaillons sur les mineurs incarcérés, sur l'amélioration des conditions de vie des mineurs en prison à Brazzaville essentiellement. Grâce à ce projet, nous allons étendre nos activités à Pointe-Noire où les mineurs incarcérés à la Maison d'arrêt vivent dans des conditions dramatiques. Donc, nous envisageons améliorer les conditions de vie en prison et préparer leur réinsertion dans la société une fois sortie des prisons », a expliqué le représentant du Réseau, Joseph Bikié Likibi.

Ce financement, a-t-il poursuivi, leur permettra aussi d'améliorer les conditions d'hygiène, de l'alphabétisation et de l'enseignement à l'intérieur des prisons, la préparation de la sortie,



L'échange de documents entre Joseph Bikié Likibi et Bertrand Cochery/Adiac

l'identification des ateliers de formation pour leur permettre d'apprendre un métier une fois libérés.

De son côté, l'ambassadeur de France a réaffirmé l'engagement de son pays auprès de la société civile, dont le partenariat s'inscrit dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable.

« En retour, nous attendons de votre part un certain nombre d'engagements en matière d'exécution de votre projet et à la transparence pour la ges-

tion de ces projets. Pendant l'exécution des projets, des équipes de l'ambassade seront mandatées sur place pour apprécier leur avancement. Cela fait partie des règles du contrat d'engagement vis à vis de vos interlocuteurs », a indiqué le diplomate français.

Signalons que quelques jours avant cette signature, les bénéficiaires ont eu une séance d'échange avec le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France.

Yvette Reine Nzaba

« Nous travaillons sur les mineurs incarcérés, sur l'amélioration des conditions de vie des mineurs en prison à Brazzaville essentiellement. Grâce à ce projet, nous allons étendre nos activités à Pointe-Noire où les mineurs incarcérés à la maison d'arrêt vivent dans des conditions dramatiques. Donc, nous envisageons améliorer les conditions de vie en prison et préparer leur réinsertion dans la société une fois sortie des prisons »

EDUCATION

Les enseignants exigent du gouvernement l'ouverture des négociations

Le Mouvement général des enseignants du Congo (MGE) et le Syndicat des enseignants ex-bénévoles (SEEB) ont demandé, le 11 août à Brazzaville, aux autorités nationales de prendre en compte leurs revendications pour ne pas compromettre la prochaine rentrée scolaire.

Les deux mouvements sont constitués en panel des syndicalistes du ministère de l'Enseignement primaire et secondaire ainsi que celui de l'Enseignement technique et professionnel. Leurs revendications portent sur le recrutement des enseignants prestataires bénévoles et finalistes des écoles professionnelles de l'enseignement, la publication du statut particulier du personnel de l'éducation, le paiement d'au moins un trimestre de rappels de solde d'activités avant la rentrée des classes.

Les autres revendications sont notamment la prise en charge

en solde, les dossiers des enseignants séquestrés sans motif à la direction de la solde, le rectificatif à l'arrêté interministériel du n° 8764 du 20 octobre 2006 pour prendre en compte et payer intégralement la prime d'enracinement et bien d'autres. Par ailleurs, dans son message publié le 10 août, le Comité des enseignants prestataires et bénévoles du Congo a dénoncé la léthargie dans la mise en place de la commission mixte pour la sélection des dossiers des enseignants prestataires et bénévoles ainsi que la non publication de la note officielle des quotas de recrutement de la campagne 2018.

Lydie Gisèle Oko

VIE ASSOCIATIVE

Des jeunes saluent l'initiative de paix dans le Pool

Dans une déclaration commune lue le 12 août, à l'occasion de la Journée internationale de la jeunesse, l'association Espace et démocratie, le Cercle des jeunes pour la paix et la démocratie ainsi que la Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections ont félicité le gouvernement d'avoir ramené la paix dans le département du Pool en privilégiant le dialogue.

Les trois associations ont demandé aux autorités nationales de penser aux familles meurtries pendant les événements du Pool et souhaité le bon déroulement de l'opération de ramassage des armes dans ce département. La journée internationale de la jeunesse, ont indiqué les trois structures, a été commémorée sous le signe de l'espoir en invitant les jeunes à s'impliquer dans le développement économique, politique, culturel et technologique du pays. « Les jeunes doivent lutter contre les comportements déviants en leur milieu. La jeunesse congolaise doit continuer à être partisane de la paix et de la non-violence en contribuant efficacement au développement car elle est la locomotive qui amènera le Congo vers un avenir meilleur », ont-elles fait savoir.

Les dirigeants de ces associations ont, en outre, condamné le favoritisme, sol-

licitant la nomination et le recrutement davantage des jeunes en fonction des compétences acquises. Ils ont invité les pouvoirs publics à créer des conditions nécessaires avec les partenaires financiers pour la diversification de l'emploi dans le pays. Déplorant le drame du commissariat de Chacona qui a entraîné la mort de treize jeunes, les trois associations ont demandé au procureur de la République de prendre ses responsabilités afin que les responsables de ces actes soient présentés devant les instances judiciaires du pays.

Notons que l'association Espace et démocratie est dirigée par Markos Hollar-Louis, le Cercle des jeunes pour la paix et la démocratie par Juldarice Ngoma et la Ligue des associations pour la paix, la démocratie et les élections a pour leader Tanguy Edmond Mouélé.

L.G.O.



VACANCE DE POSTE

Intitulé : DIRECTEUR RESSOURCES HUMAINES

Supérieur Hiérarchique Direct : Directeur Général

Direction : Ressources Humaines

Lieu d'affectation : Brazzaville

Catégorie : HC

APERCU GENERAL :

Le Directeur des Ressources Humaines est chargé de diriger la gestion professionnelle et stratégique des Ressources Humaines en ligne avec les procédures en vigueur de Bharti Airtel. Il est également responsable des indicateurs de performance des ressources humaines et des rapports de gestion nécessaires pour la prise de décision dans la réalisation des objectifs organisationnels.

PRINCIPALES ACTIVITÉS :

- Aligner une solide structure organisationnelle tout en prenant en compte des particularités de l'environnement de travail de Congo B.
- Optimiser la gestion des effectifs ainsi qu'améliorer leurs compétences.
- Améliorer l'engagement des employés.
- Elaborer un système de rémunération compétitif qui favorisera l'engagement et la rétention des employés.
- Maintenir un environnement de travail propice à la culture et à l'engagement des employés chez Airtel Afrique.

I-PROFIL :

- Bac+4 en ressources humaines ou dans un domaine connexe.
- Un diplôme de maîtrise serait préférable.
- Une qualification professionnelle de CIPMN, CIPD, SHRM.
- Capacité avancée à développer et à intégrer des stratégies et des initiatives en matière de ressources humaines au sein de l'entreprise.
- Excellente capacité en tant que conseiller en négociation à influencer la direction de l'entreprise.
- Connaissance des lois et réglementations relatives aux ressources humaines et des meilleures pratiques mondiales
- Fortes compétences en matière de budget et de gestion, notamment une capacité éprouvée à gérer les projets.
- Capacité à gérer l'ambiguïté, les délais serrés, les priorités multiples et les clients exigeants, dans un environnement en constante évolution
- Faire preuve de professionnalisme, maturité et confidentialité.

II-EXPÉRIENCE :

- 10 ans minimum d'expérience dont 5 ans dans une position de généraliste ou spécialiste en Ressources Humaines.

III-AUTRES QUALIFICATIONS :

- Solides compétences interpersonnelles orales et écrites.
- Des compétences de travail en équipe très développées et démontrées.
- Capacité démontrée à voir le tableau d'ensemble et à fournir des conseils et des commentaires utiles et stratégiques à travers l'entreprise et l'équipe de direction.
- Forte capacité d'analyse et de résolution de problèmes

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : recrutement@cg.airtel.com en mentionnant la référence HR201808-01, au plus tard le 29 Août 2018



VACANCE DE POSTE

Intitulé : DIRECTEUR AIRTEL MONEY

Supérieur Hiérarchique Direct : Directeur Général

Direction : Airtel Money
Lieu d'affectation : Brazzaville
Catégorie : HC

APERÇU GÉNÉRAL :

Le Directeur Airtel Money est responsable de la gestion et du développement du Commerce Mobile. Il est également responsable de la définition de la stratégie, de l'analyse et du suivi des tendances et des exigences des clients et du marché pour s'assurer que l'entreprise atteigne ses objectifs.

PRINCIPALES ACTIVITES :

Mission :

- S'assure que les objectifs financiers fixés sont atteints.
- Fournit à l'équipe une orientation en vue d'atteindre les objectifs à court et à long terme.
- Réévalue les objectifs et détermine la marche à suivre pour atteindre le résultat final fixé
- Développe le business Mobile Money en :
 - Mettant en place un plan de développement comprenant la construction et la maintenance d'un écosystème
 - Garantissant l'exécution de plan arrêté
 - Définissant les priorités du produit en accord avec les exigences des départements Finance, Commercial et Technique
 - Engageant efficacement le comité de direction d'Airtel Congo ainsi que les fonctions support des autres pays
 - Engageant les partenaires (Banques, Distributeurs, Régulateur, ...) dans le développement du produit
 - Surveillant les activités des concurrents
 - Définissant les objectifs du produit
 - Gérant efficacement les exigences réglementaires en coordination avec les équipes juridiques et réglementaires
 - Supervisant, contrôlant et faisant ponctuellement des recommandations afin de réaliser les KPI du plan d'exploitation annuel du M-commerce ainsi que les objectifs prédéfinis
 - Assurant toutes les procédures en cours en relation avec les procédures internes définies au niveau légal, bancaire et réglementaire
- Collabore étroitement avec les autres départements Approvisionnement et Informatique, dans le développement fournisseur et les informations sur les produits et les tarifs.
- Informe les clients et assure l'implication du canal de distribution dans l'élaboration du produit
- Crée et implémente le plan et la stratégie de développement et d'amélioration de l'expérience client
- Fournit :
 - Des recommandations basées aussi bien sur la compréhension des offres concurrentielles que sur les bonnes pratiques internationales liées aux activités des banques, des institutions de micro-finance et MTNO

- Des progrès technologiques pour assurer la compétitivité du M-Commerce
- Analyse et suggère des plans tarifaires attractifs, compétitifs et compréhensibles
- Est chargé(e) du recrutement de l'équipe Airtel Money Congo
- Définit les objectifs et garantit l'évaluation de l'équipe par rapport aux objectifs
- Est chargé(e) du développement humain de l'équipe Airtel Money à travers des coachings quotidiens, la formation et l'évaluation
- Met en place un régime subséquent pour chaque poste
- Définit des outils de motivation et récompenses
- S'occupe de la mobilisation et de l'engagement de l'équipe Airtel Money
- Propose des actions correctives en cas de besoin
- Garantit la disponibilité des analyses et rapports internes journaliers, hebdomadaires et mensuels.

PROFIL :

- Bac +5 Commercial/Marketing
- 5 ans minimum dans le secteur des télécommunications, au moins 3 ans d'expérience en leadership
- Bonne connaissance de l'environnement mobile banking
- Bonne connaissance en réglementation de la mobile money/mobile banking
- Bilingue Anglais-Français
- Avoir une bonne connaissance de base en Analyse financière, statistiques, Technique Marketing
- Avoir de bonnes compétences informatiques
- Savoir construire une grille de décision à partir d'analyses chiffrées
- Etre capable de développer et promouvoir une offre commerciale adaptée au marché
- Savoir mener des négociations dans le cadre de son activité
- Savoir prendre des initiatives
- Etre organisé, méthodique

AUTRES QUALIFICATIONS :

- Avoir de solides compétences interpersonnelles orales et écrites
- Savoir travailler seul, en équipe et sous pression
- Posséder des aptitudes pour l'encadrement et la coordination des travaux en obtenant les résultats dans les délais
- Posséder une sensibilité technique et avoir le sens de l'analyse et de la synthèse
- Fortes compétences en matière de gestion de budget et de gestion de projet
- Haut niveau d'engagement, de résilience
- Etre orienté résultats et être capable de travailler sous pression
- Etre enthousiaste et disponible, créatif, rigoureux, flexible, dynamique, curieux, autonome
- Savoir se remettre en cause et s'adapter à un environnement évoluant rapidement
- Faire preuve de professionnalisme, maturité et confidentialité

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante : recrutement@cg.airtel.com en mentionnant la référence HR201808-02 au plus tard le 29 Août 2018

INFRACTIONS SUR LA FAUNE

La police recommande la création d'un fichier national et sous-régional des délinquants

La pertinente exigence a été formulée par les participants à l'atelier de recyclage des agents et officiers de police judiciaire aux procédures pénales de l'activité faunique, tenu récemment à Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha.

Le fichier proposé aidera les services de l'interpol (police transnationale) à rattraper facilement les délinquants fauniques en fuite dans les autres pays grâce à l'affichage et à la diffusion de leurs portraits dans l'ensemble des commissariats et villes transfrontalières. L'atelier de Ouesso a réuni trente-neuf participants et leur a permis également de conseiller l'insertion du module de droit de l'homme dans les formations pendant l'accession en grade des Officiers de police judiciaire (Opj), agents de police judiciaire (Apj) et des écogardes.

Il ont souhaité, en outre, que le Congo diligente le classement du perroquet gris à queue rouge dans la liste des espèces intégralement protégées, conformément aux recommandations de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages mena-

cées d'extinction (Cites), dont-il est signataire.

Au cours de ce séminaire, les participants ont suivi plusieurs thématiques parmi lesquelles

les procédures pénales de l'arrestation à la condamnation et voies de recours, les auditions et respect des droits humains, approche rédactionnelle de procès verbaux en matière de faune, la convention de la Cites, les actions d'interpol ainsi que du nouveau système de contrôle du trafic des spécimens sur les

marchés nationaux et internationaux (ETIS).

Ce dernier thème qui a motivé plus les participants a été développé par l'assistant juridique du Fonds mondial pour la nature, Espace Tridom Interzone Congo (WWF-ETIC), Corneille Moukison Kutia.

Le conférencier a expliqué que

ce nouveau concept « *ETIS est organisé par secteurs : l'effort d'application de la loi, le taux des rapports produits, les données économiques de fonds, la gouvernance et le marché d'ivoire* ».

Il a ajouté qu'« *il existe, pour ETIS, un formulaire que tout agent de terrain devrait remplir afin d'alimenter la base des données, améliorer le système d'information sur le commerce des produits d'éléphant et identifier les tendances du commerce illégal et du massacre de l'éléphant* ».

Précisons que les travaux de ce séminaire patronnés par le directeur de cabinet du préfet de la Sangha, Jean Luc Mabila Tchibinda, ont été appuyés par les équipes techniques et financières de deux organisations non gouvernementales qui œuvrent pour la conservation de la faune, notamment Wildlife conservation society et le Fonds mondial pour la nature.

**Fortuné Ibara
et Luc Jonathan Mombeti
(stagiaire)**



La photo de famille des participants à l'atelier Adiac

LE FAIT DU JOUR

Congo: la fête à minima

Le 15 août, jour de la fête nationale du Congo, on était loin, cette année 2018, du grand format des éditions antérieures. Sur la liste des invités de marque, on s'est contenté de nos éminents hôtes locaux : ambassadeurs, chefs de missions diplomatiques et autres représentants d'organisations internationales. Ils vivent au jour le jour, chez nous, ce quotidien marqué par la crise économique et savent apprécier la nature des contraintes auxquelles la population est soumise ces quatre dernières années. Ils observent sans doute aussi les efforts mis en œuvre pour maintenir les équilibres à un niveau qui permette, comme le suggèrent les plus hautes autorités nationales, de ne pas perdre espoir.

Ce 15 août 2018, sur le boulevard Alfred-Raoul, pour parler exclusivement de ce qu'il s'est passé à Brazzaville, la capitale, la fête a été mieux encadrée. Très tôt le matin, pour faire dans les us protocolaires, les « mises en place

» étaient terminées à tous les niveaux. On a vu, justement, les fonctionnaires du protocole national, polis, mais rigoureux, reprocher à certains corps constitués nationaux invités leur propension à ne pas se soucier de la notion d'heure. Nombreux parmi ceux qui étaient attendus à la tribune officielle, pour être arrivés tard sur les lieux, ont été conduits à la tribune secondaire. Auront-ils, peut-être, retenu que les choses ont changé ou sont en train de l'être ?

Ce 15 août encore, le temps de la parade militaire et de la procession civile a été moins long. Chez les hommes en uniforme de la force publique, plutôt bien vêtus, militaires, policiers, gendarmes, unités des douanes et des eaux et forêts ont fait dans la discipline qu'il convient. On a littéralement célébré les quatre parachutistes qui ont foulé de belle manière le sol du boulevard. L'émotion était aussi perceptible chez tous les paras, anciens et plus anciens, qui ont dû se rappeler leurs propres épreuves de sauts. Sur

le banc des officiers généraux et supérieurs, sans doute a-t-on écouté les taquineries habituelles auxquelles ils se livrent en pareilles occasions et qui tournent pour l'essentiel autour des traditions de leurs différents corps de métiers.

Chez les forces vives de la nation, quand la fanfare militaire a laissé la main à celle de l'Eglise kimbanguiste habituée du lieu, les chansons engagées des années 1980, du temps de Sassou I, comme on dit, ont rythmé leurs pas et distribué une part d'émotion parmi l'assistance. Un gamin de 5-6 ans, sa leçon du défilé séquencée apprise, a joué à décontenancer au pied de la tribune officielle. On dirait qu'il voulait monter là-haut, on pensait qu'il y tenait, on ne savait presque pas ses intentions. Puis l'ensemble de ses tours exécutés, en artiste accompli, il s'est prosterné pour saluer gentiment les autorités, arrachant au long de son passage des salves d'applaudissements. On a aussi beaucoup ri.

Bien souvent aussi, la place du boulevard Alfred-Raoul donnait à voir un spectacle chaotique au moment du départ des autorités. Désormais, ministres, conseillers, parlementaires, hauts officiers de la force publique viennent tous en bus et repartent dans les mêmes conditions. Ce qui, peut-être, crée entre eux une ambiance bien amicale globalement avant qu'ils se séparent sur le lieu où ils avaient pris le départ pour la cérémonie.

En attendant que les choses s'améliorent encore davantage, l'édition 2018 de la fête nationale a donné le ton de ce que seront certainement les prochaines manifestations de ce moment de communion nationale. Le défilé du 15 août a une fois de plus montré, si besoin est, que les Congolais se reconnaissent dans leur drapeau tricolore, Vert-Jaune-Rouge, et voudraient cimenter l'unité nationale en sublimant les valeurs du travail et l'espoir du progrès.

Gankama N'Siah

EDUCATION

Le collège Pierre-Passi prêt à accueillir les élèves l'année prochaine

La remise officielle de l'ouvrage rénové au ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, a eu lieu le 12 août, en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, dans la localité de Makounda, sous-préfecture de Mayéyé, dans le département de la Lékoumou.

Les travaux ont été réalisés par la société chinoise CSCEC, sur l'initiative du diplomate chinois. La société a construit de nouveaux bâtiments et réhabilité les anciens. Il s'agit d'un bâtiment de cinq salles de classe, d'un bloc administratif, d'un laboratoire, d'une salle internat, d'une bibliothèque, des logements astreints, etc. Le ministre Anatole Collinet Makosso a indiqué après réception des clés et la signature du document y afférent que la remise de l'ouvrage est la matérialisation d'une approche novatrice mise en œuvre dans le cadre du financement participatif et alternatif de l'éducation pour réussir l'externalisation de la gestion, la rénovation et la maintenance des infrastructures scolaires.

Il a rappelé que le développement de l'école et la construction des infrastructures dépendent de quatre acteurs, notamment l'Etat, les collectivités locales, les communautés de base ainsi que les partenaires dans le cadre de la coopération décentralisée qui peuvent participer au

financement de l'école.

Selon lui, l'Etat est le principal pourvoyeur des ressources. Il joue le rôle stratégique et réglementaire. Cependant, les collectivités locales planifient la réhabilitation et la gestion des infrastructures dans le cadre de leur développement.

Les communautés de base, précieusement les associations, les organisations non gouvernementales, les communautés locales, les cadres, les entreprises et d'autres partenaires agissent dans le cadre de la coopération décentralisée en participant également au financement de l'école.

Saluant l'initiative du promoteur du projet, Pierre Passi, vice-président de la Cour constitutionnelle, Anatole Collinet Makosso a indiqué : « *Ce que nous venons de vivre ici est la matérialisation de cette approche que nous avons développée depuis le conseil national de l'enseignement de 2017, lorsque nous avons ouvert le financement de l'éducation à l'ensemble des par-*



Les officiels posant devant l'un des bâtiments /DR

tenaires ».

Cette réalisation, a-t-il ajouté, ne montre pas la démission de l'Etat mais plutôt une implication de toutes les forces au financement de l'éducation d'après la demande du Partenariat mondial de l'éducation et l'Unesco. « *Cette action n'est pas menée seulement ici mais elle est présente partout, même à Braz-*

zaville, avec le groupement des associations Bana Congo où les établissements du primaire et du secondaire sont en train d'être réhabilités, rénovés ou réfectionnés parce que ça doit être l'œuvre de l'ensemble des acteurs », a déclaré le ministre.

Il a, en outre, expliqué l'importance du dortoir dans un établissement,

indiquant que le dortoir épargne surtout les jeunes filles de l'abandon des études, d'aller se loger dans des familles incontrôlées ainsi que des grossesses non désirées.

Notons que l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a fait un don de matériel à cette école, composé des ordinateurs, de postes téléviseurs et de fournitures de bureau.

Lydie Gisèle Oko

INSTITUT POLYTECHNIQUE HOUPHOUËT BOIGNY

Le concours d'entrée prévu le 27 août à Brazzaville

Le test est réservé uniquement aux jeunes bacheliers session de 2018, âgés de 22 à 24 ans, a précisé le directeur de la coopération au ministère de l'Enseignement supérieur, Léon Voumbo Matoumona, le 17 août, au cours d'une conférence de presse organisée pour préciser aux postulants les modalités de participation.

L'Institut national polytechnique Houphouët Boigny (INP-HB) est une école technique supérieure basée à Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Les étudiants qui proviennent de tous les pays d'Afrique francophone y accèdent par voie de concours. Pour l'année académique 2018-2019, en ce qui concerne le Congo, « *le concours*

va se tenir le 27 août ici à Brazzaville et dans les autres pays d'Afrique francophone. Les étudiants plancheront sur la culture générale, la culture scientifique et l'anglais. Les épreuves se passeront comme des questions à choix multiple. Le candidat va cocher ou entourer de bonnes réponses », a précisé Léon Voumbo

Matoumona.

Le test est ouvert aux bacheliers toutes séries confondues, technique ou général. Pour participer au concours, le candidat doit payer trente-mille francs CFA, dont vingt mille francs pour des frais d'inscriptions et dix-mille francs pour l'obtention du certificat médical.

Dans le dossier de candidature, le postulant doit fournir un dossier composé, entre autres, d'une copie de baccalauréat légalisée à la DEC ; un extrait d'acte de naissance récent, datant de trois mois ; une photocopie de la carte nationale

d'identité, du passeport ou autres pièces d'état civil et un certificat de nationalité.

Une photocopie légalisée des bulletins des classes antérieures est aussi exigée.

Deux cycles sont à leur choix : le cycle court et le cycle d'ingénieur. En ce qui concerne le cycle court, les lauréats au test feront le choix parmi les cinq écoles contenues dans cet institut. Il s'agit notamment de l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises. Celle-ci propose aux étudiants différentes filières

telles qu'assurances, la logistique et transport ; la finance et comptabilité ainsi que l'informatique industrielle. D'aucuns pourront aussi s'inscrire à l'Ecole supérieure d'industrie, pour étudier dans des filières ci-après : le génie industriel ; la maintenance des systèmes industriels et la mécanique automobile.

À l'Institut polytechnique Houphouët Boigny, les jeunes pourront aussi s'inscrire à l'Ecole supérieure des travaux publics ; à l'Ecole supérieure des Mines et de géologie ainsi qu'à l'Ecole supérieure d'agronomie.

S'agissant du deuxième cycle, appelé "Classes préparatoires aux grandes écoles", les lauréats pourront se spécialiser en biologie, en chimie physique et sciences de la terre ; en mathématiques ; en physique et sciences industrielles ainsi qu'en économie. Ceux qui franchiront ce cycle, obtiendront le diplôme d'ingénieur.

« *Les admis au concours d'entrée à l'INP-HB bénéficieront d'office d'une bourse de l'Etat. Sur place, ils seront logés et nourris, et bénéficieront de la prise en charge médicale* », a martelé le directeur de la coopération.

Firmin Oyé



Les étudiants suivant la communication du directeur de la coopération, le 17 août/Photo Adiac

« Le concours va se tenir le 27 août ici à Brazzaville et dans les autres pays d'Afrique francophone. Les étudiants plancheront sur la culture générale, la culture scientifique et l'anglais. Les épreuves se passeront comme des questions à choix multiple. Le candidat va cocher ou entourer de bonnes réponses »



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE
Composez *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

CHRONIQUE

Cette diaspora qui nous honore

Il faut bien l'avouer, nous ne connaissons pas comme il se devrait nos diasporas qui sont abondantes à travers le monde, travailleuses et qui excellent dans plusieurs domaines. Nous nous référons, sans prétention aucune d'être exhaustif pour le Congo, à l'ADRNS de Dimitri Mfoumou Titi et à Chrysostome Koumbi-Samba qui ont respectivement à cœur de poser les bases en France d'une African valley et d'un rempart contre la cybercriminalité pour l'Afrique.

Sur le plan artistique, la représentation diplomatique du Congo en Allemagne a pris sa part dans cette valorisation des artistes de l'étranger qui tentent, tant bien que mal, à démontrer par leur œuvre cette émotion si particulière à l'Afrique.

En effet, depuis le 15 août et ce jusqu'au 15 novembre, il se tient à la chancellerie de Berlin une exposition de l'artiste congolais Ismael Salif Kamara qui attire et à n'en point douter qui continuera de susciter la curiosité puis l'admiration de nombreux mélomanes de toutes catégories.

Ismael Kamara est un Congolais, né en 1956 à Ngounza au Congo français, qui arrive dès l'âge de 10 ans dans le sud de la France où il étudie l'art et le graphisme à l'école polytechnique de Nice avant de se retrouver, pendant près de quinze ans, en Inde et au Népal où, en autodidacte, il s'initie à la sculpture en général et à celle sur bois en particulier. En 1987, il retourne en Europe et après des séjours au Danemark, en Hollande et au Luxembourg, il s'établit en tant qu'artiste indépendant à Munich.

Dans la capitale de l'Etat bavarois qu'il considère comme sa maison d'adoption, il travaille depuis 2010 sur un projet d'éducation « Ecole sous le manguier » à Siby, au Mali, pour offrir de meilleures possibilités d'éducation, en particulier pour les filles et les femmes, considérant et souhaitant que chacune des pièces récoltées dans la rue pour ses œuvres ait une valeur marchande en tant que bijoux, design ou support publicitaire susceptible de fournir un déjeuner à un enfant de Siby ou payer le cuisinier et générer des revenus pour les enseignants.

Dans les œuvres de l'artiste qu'il appelle «Upcycling», l'on retrouve ses influences tricontinentales et donc la diversité de ces expressions culturelles symbolisées par les racines de sa culture traditionnelle africaine, les impressions de la philosophie asiatique de la vie et la modernité européenne.

Il a réussi à convertir ses nombreux visiteurs en amis qui récoltent pour lui divers objets pour ses ouvrages qui se composent, entre autres, de bouchons de bouteilles du monde entier. Il a ainsi créé une œuvre d'art monumentale sous la forme d'une carte du monde à partir de déchets et pas moins de seize mille bouchons reçus provenaient du continent africain.

Objet d'admiration lors de ses nombreuses expositions en Europe et à New York ou il a toujours à cœur d'attirer l'attention sur la richesse de l'art et de la culture du continent africain, il demeure une interrogation pour le public qui ne cesse de se questionner sur le sens de son œuvre et ses actions de partage. Selon lui, l'opportunité d'amener l'Afrique au niveau du reste du monde réside dans la promotion de l'éducation, en particulier des filles et jeunes femmes.

Atelier Ismael Kamara, 81543 Munich, Schönstraße 91, tél.: 015143397463

Ferréol Gassackys

MALI

De nombreux défis à relever pour Ibrahim Boubacar Keïta

Réélu le 16 août pour un second mandat, le président malien doit déjà faire face à de nombreux enjeux parmi lesquels la lutte contre la corruption, l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens et la gestion des ressources naturelles.



Ibrahim Boubakar Keïta (DR)

Sur la lutte contre la corruption, les analystes pensent que toutes les mesures prises au cours des cinq dernières années en la matière n'ont pas véritablement porté leurs fruits, comme en témoigne le classement annuel réalisé par l'ONG Transparency international sur la perception que la population a de la corruption dans le pays.

Ibrahim Boubakar Keïta dit IBK devra également s'attaquer au développement économique du pays. Des efforts ont été réalisés au cours de son premier mandat, notamment dans le secteur agricole. Le président a promis d'aller encore plus loin mais il ne doit pas perdre de vue ce qui préoccupe les Maliens : l'amélioration de leurs conditions de vie.

En matière de création d'emplois, selon une étude publiée en juillet dernier par l'Institut de sondage Afrobaromètre, en 2017, 74% des personnes interrogées jugeaient insuffisants les efforts du gouvernement.

S'agissant de la gestion des ressources naturelles, précisément au sud du Mali, l'exploitation de certaines ressources minières comme l'or crée de vives tensions entre la population. Tous ces défis auxquels le président IBK devra s'atteler sont, par ailleurs, conditionnés à la situation sécuritaire du pays.

Le président sortant a remporté le second tour de la présidentielle avec

67,17% des voix contre 32,83% des suffrages pour son opposant Soumaïla Cissé. Le taux de participation a été de 34,54 %.

IBK entrera en fonction début septembre avec pour mission principale de relancer l'accord de paix conclu en 2015 avec l'ex-rébellion à dominance touareg, dont l'application accumule les retards. Le Mali est toujours confronté à la menace jihadiste malgré cinq années d'interventions militaires internationales.

De l'autre côté, le candidat de l'opposition, Soumaïla Cissé, a rejeté ces résultats, appelant le pays à se lever face à « la dictature de la fraude ».

Au début du mois de juin dernier, Soumaïla Cissé avait estimé qu'il faudrait « absolument éviter une crise électorale ». Mais alors qu'en 2013 il avait reconnu sa défaite, déjà face à « IBK », avant même l'annonce des résultats, il n'a cessé cette fois-ci d'accuser le camp du président sortant de profiter de l'insécurité dans le centre et le nord du pays pour truquer le scrutin. Soumaïla Cissé a aussi déploré la brève arrestation, le 12 août, de six membres de son équipe de communication par les services de renseignement maliens qui ont saisi leurs ordinateurs et téléphones.

Etant donné que les deux camps se sont accusés de « fraude ou de tentatives de fraude », la mission d'observation de l'Union africaine a indiqué ne détenir à ce stade aucun élément tangible démontrant de quelconques irrégularités.

Yvette Reine Nzaba

FOOTBALL

Bassouamina, Avounou et Saint-Louis probables titulaires

Retour à l'ordinaire pour Fernand Mayembo, probable remplaçant lors de la réception de Clermont. Sa prestation solide, certes face à un club de National, en Coupe de la Ligue n'a pas suffi à l'intégrer dans le 11 de départ normand. Le défenseur international de 22 ans ne doit pas baisser les bras : son travail devrait finir par payer.

En revanche, Alan Dzabana et Bevic Moussiti Oko ne sont pas dans le groupe.

Laissé au repos mardi dernier, Dylan Saint-Louis devrait retrouver sa place sur le flanc gauche de l'attaque lors de la réception de Béziers. A l'inverse, Brunallergene Etou, titularisé en



Mons Bassouamina, qui saute ici plus haut que la défense du Red Star, devrait démarrer ce soir sur le terrain d'Auxerre (DR)

Coupe de la Ligue (élimination à Orléans) n'est pas du déplacement.

Durel Avounou devrait être aligné au coup d'envoi du match Niort-Orléans.

Voyage périlleux pour Nancy qui se rend à Auxerre.

Buteur en Coupe de la Ligue mardi, Mons Bassouamina devrait débiter à gauche, tandis que Yann Mabella sera sur le banc.

En tribune prendront place Maboulou (reprise), Badila (instance de départ) et Bidounga (blessure).

Le FC Valenciennes d'Eden Massouema ira à Lorient.

Samedi, Troyes se déplacera à Lens. Warren Tchimbembé, buteur en Coupe, et Randi Goteni devraient logiquement figurer dans le

groupe de l'Estac.

Camille Delourme

LIGUE DE GYMNASTIQUE

Cinq qualifiés au championnat national

La Ligue départementale de Pointe-Noire a organisé, le 16 août, à l'école 28-juin, dans le 3e arrondissement Tié-Tié, son championnat pour la sélection de ses représentants à l'édition 2018 prévue du 29 août au 2 septembre, à Brazzaville.

À l'issue de la compétition, cinq athlètes ont été sélectionnés dont trois en catégorie senior et deux en juniors messieurs et dames. Ces gymnastes représenteront la Ligue de Pointe-Noire respectivement aux épreuves de gymnastique aérobic et artistique. «Le championnat départemental a été une réussite. Nous avons descélé les meilleurs gymnastes que nous allons encore soumettre à un travail intensif et spécifique pour maximiser leur performance afin de remporter les médailles au championnat national comme lors de la dernière édition», a dit le coordonnateur de la Ligue de gymnastique de Pointe-Noire, Jean Miamonita Tétani, très confiant de ses athlètes.

Il a, par ailleurs, félicité les juges et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réussite de la compétition et invité les qualifiés à participer aux entraînements tous les jours afin d'élever le niveau de leur prestation. Après les épreuves du cham-

pinonat, la Ligue a présenté au public les jeunes talents détectés en mars dernier. « Au mois de mars, nous avons fait la détection des jeunes talents de gymnastique en vue de chercher les jeunes filles et garçons qui s'intéressent à la discipline. Ces derniers ont été soumis à des séances d'entraînement dans les clubs de la place. Aujourd'hui, après la compétition proprement dite, on les a fait passer pour qu'ils prennent le bain de foule », a-t-il assuré.

Cependant, soucieux de la vie de sa ligue désossée depuis plus d'une année de ses membres dont le président général, le directeur technique a lancé un appel au soutien. « Nous appelons toutes les personnes de bonne volonté de nous soutenir parce que la ligue est désossée de ses membres », a-t-il lancé avant de remercier le directeur départemental des Sports et de l'éducation physique pour son inlassable soutien, Joseph Biangou Ndinga. Clôturant la compétition, Joseph Biangou Ndinga a félicité cette ligue pour avoir sauvé la saison en organisant son championnat départemental et demandé aux gagnants de se préparer conséquemment afin d'honorer le département de Pointe-Noire à Brazzaville. « Les heureux gagnants, n'allez pas dormir. Pré-



Joseph Biangou Ndinga félicitant les meilleurs gymnastes/Adiac

parez-vous pour représenter dignement votre département. Aux perdants, ce n'est pas le moment de regretter. Mais celui de se rendre en chantier pour améliorer vos performances », a-t-il indiqué.

Soulignons que prélude à ce rendez-vous national, la Fédération congolaise de gymnastique organise, du 19 au 25 août à Brazzaville, un stage de formation des entraîneurs en gymnastique artistique. La formation sera animée

par un expert canadien. La Ligue de Pointe-Noire est représentée par deux entraîneurs, à savoir Alphonso Alpha Ngatsala et Noble Bikoumou.

La fiche technique par catégorie à l'issue de la compétition

Cadets : 1^{er} Jean Flavor Mombo, 2^e Nickson Louvila
Cadettes : Gydelle Ngamouyi
Minime filles : 1^{re} Princia Malem-

bé
Seniors messieurs : 1^{er} Kiny Malinga, 2^e Christian Kimangou, 3^e Chandry Pambou
Senior dames : 1^{re} Doriana Mikoiko
Juniors messieurs : 1^{er} Futur Belani, 2^e Mboussi Christ, 3^e Taylor Loukoua
Juniors dames: Nicole Mpandzou, 2^e Mircia Mbani, 3^e Cedecia Ngouama

Charlem Léa Legnoki

HUMEUR

L'emploi abusif des écouteurs affecte les oreilles

De nombreuses personnes abusent dans l'usage des écouteurs et des casques, surtout les jeunes. Cette réalité n'est pas sans conséquences au niveau des oreilles, quoique les écouteurs permettent à ceux qui en font usage de ne déranger personne quand ils écoutent de la musique ou quand ils évitent que leur communication soit suivie par une tierce personne.

En effet, l'abus des écouteurs cause des problèmes aux oreilles. Quelques scientifiques en disent long sur cette question dans leurs diverses thèses et communications : « L'utilisation constante des écouteurs peut endommager irrémédiablement l'ouïe. Un nombre croissant de jeunes utilisateurs des écouteurs et baladeurs souffrent de troubles d'audition et il y a de plus en plus de malentendants précoces », affirment-ils.

Et d'autres enquêteurs sont plus excessifs sur ce sujet. Pour eux, si des précautions ne sont pas prises rapidement sur l'ampleur de l'usage des écouteurs et baladeurs dans des milieux juvéniles, il y aura une génération des malentendants graves. Et ceux qui en usent mettant le volume à fond, endommagent à long terme leur ouïe. L'oreille étant l'un des organes les plus fragiles du corps humain, les médecins ont toujours conseillé un usage modéré de tout objet produisant du bruit pour éviter des dégâts auditifs. Quand l'oreille est touchée dans sa partie interne, on court le risque de la surdité définitive. Par ailleurs, un enfant qui a toujours des écouteurs aux oreilles peut oublier qu'il est en train de traverser un endroit dangereux, en l'occurrence une chaussée ou des rails et peut être renversé par un véhicule ou un train.

Des personnes qui abusent des écouteurs ne sont peut-être pas informées de leur danger. Si elles le font par simple snobisme, elles doivent savoir que le tympan, une fois altéré, ne pourra jamais être renouvelé. Il est conseillé d'utiliser des écouteurs de façon modérée et pas à un volume élevé. L'oreille n'a pas besoin d'être fermée, elle doit être ouverte pour pouvoir être ventilée.

À bon entendeur salut !

Faustin Akono

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSET
NUMÉRIQUE
SÉRIGRAPHIE
PELLICULAGE
DOS CARRÉ COLLÉ
CONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Cartes de visite

Livres

Calendriers

Flyers Affiches

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

COOPÉRATION

Le ministre nigérian des Sports attendu à Brazzaville

L'arrivée prochaine du ministre nigérian des Sports au Congo était au menu de l'audience qu'a accordée, le 17 août, Hugues Ngouélondélé à Déborah Iliya, l'ambassadeur du Nigeria.



Poignée de main entre Hugues Ngouélondélé et Déborah Iliya/Adiac

« Cela été un succès, ma rencontre avec le ministre des Sports et de l'éducation physique du Congo. Nous avons décidé de toujours échanger des points de vue dans ce domaine (...) Nous avons aussi parlé de l'arrivée du ministre nigérian des Sports à Brazzaville. Son homologue congolais ira également au Nigeria », a déclaré Déborah Iliya, à la sortie de l'audience.

La diplomate nigériane et le ministre congolais des Sports ont échangé sur le développement du sport dans leurs pays respectifs, en s'appuyant notamment sur la formation et d'autres facilités à mettre au crédit de cette coopération sportive.

« Le sport est très important dans la vie d'un homme parce qu'il permet de faire ressurgir des talents et permet également le développement de l'homme. Nous avons des jeunes au Nigeria qui sont devenus des grands entraîneurs. Ils entraînent les équipes nationales du Togo, de la Tanzanie et d'autres pays », a-t-elle expliqué. Et d'ajouter : « Il est mieux d'encourager le développement dans le domaine des sports parce que cela peut élever un pays. »

James Golden Eloué

LITTÉRATURE

«Pages factuelles» de Winner Dimixson Perfection chez l'Harmattan-Congo

Paru en février 2018, l'ouvrage est un recueil de poèmes à travers lequel l'auteure livre une critique acerbe des milieux politiques, des injustices et de la guerre.

Selon le préfacier, David Gomez Dimixson, « Pages factuelles » paraît comme une gerbe d'étincelles qui vient à son heure pour permettre à l'humanité de résoudre les problèmes du moment. L'auteure pose un regard critique sur le monde actuel et ce recueil, dit-il, met en relief différents faits qui s'appliquent à la nature humaine, voire au management des cités et les souffrances qui en découlent. L'auteure ouvre son ouvrage de cent quatorze pages et quatre-vingt-poèmes par «L'ailleurs» qui aborde la question de l'immigration aujourd'hui d'actualité.

Elle dénonce, en outre, les méfaits de certains régimes politiques africains. « Robert Mugabe, en résidence surveillée. Officie pour la dernière fois. Une cérémonie de remise de diplôme. Sa femme, Marie Antoinette. Des temps modernes. Dégringole par l'excès d'ambition. Elle rêve de l'agora de l'exercice. D'un pouvoir qui consume déjà l'intérieur. Elle confond les rênes du lit. Et les rênes de la cité. Une motion de censure est votée. Le Zimbabwe va mal. Le Zimbabwe est couché sur le lit. La perfusion coule sans fin(...) ». En Centrafrique, les guerres ont fait. Des milliers de victimes. Qui sait si le sang coulera à flots ? Je tourne cette morose. Je ne connais ni les tenants. Ni les aboutissants », écrit-elle à la



page 19.

A la page 20, le poème «Une filiosité inventive» parle aussi des conflits et richesses africaines collectionnées illégalement par les Occidentaux. « Jour après jour perdurent. Les affrontements au Kenya, lentement et sûrement. Ces actes de violence et d'incivilités tirent la révérence. En RDC ; le sang des minerais. Enrichit l'Ailleurs et dépeuple la ville. Chaque richesse amassée illicitement. A ce goût salé et fétide du sang. Des

frères africains naïfs s'entrelient (...) », peut-on lire. Dans «Si l'Afrique savait», à la page 37, Winner Dimixson appelle à la responsabilité et à la sincérité. « Si l'Afrique savait. Par ces temps fragiles. Elle effleurerait autrement. Kyrie Eleison serait une vie. Non un simple slogan. (...) », se convainc l'auteure. Le poème «Derrière les guerres» dénonce les conflits pour le pétrole et l'asservissement du continent africain par l'Occident qui, au nom de la loi du plus fort, crée des troubles en Afrique pour ses intérêts bien définis. « Derrière nombre des guerres. Se cache l'attrait pour le pétrole. L'Afrique a mal. Le prix des richesses est fixé. Par une clientèle exigeante et avide. Une clientèle controversée. Qu'on doit pourtant fidéliser. Au nom de la survie », page 22.

Winner Dimixson veut que les gouvernants et les gouvernés de l'humanité tout entière prennent conscience, se révèlent et marchent pour construire ou reconstruire une cité glorieuse. Une cité que chacun illuminera et posera des actes nobles dont la clé de voute est l'amour, le respect des lois et la justice. Rigoureuse et perfectionniste, elle fraye les voies d'un monde de renouveau qui toujours excelle.

Winner est auteure de recueils de nouvelles et poèmes, notamment «Les Bambous de l'Orient», «Les Couleurs éphémères», «Lumière stellaire : hommage à Edith Lucie Bongo Ondimba», « Les prédateurs ». Elle est enseignante à l'université Marien- Nguabi.

Rosalie Bindika

RÉFLEXION

Où va la RDC?

Cette question, la communauté africaine dans son ensemble la pose aujourd'hui, sinon avec angoisse du moins avec inquiétude. Ceci pour au moins trois raisons que voici résumées en quelques lignes mais qui mériteraient d'être analysées enfin sérieusement par la communauté internationale si du moins celle-ci veut éviter de se trouver confrontée à une série de problèmes qu'elle s'avèrera demain incapable de résoudre.

Première raison : le scrutin présidentiel, qui est prévu pour le 23 décembre prochain, a en réalité fort peu de chances de se dérouler à cette date. Non pour des raisons politiques puisque le président sortant, Joseph Kabila, a décidé au terme de longues tergiversations de ne pas se représenter et a désigné l'homme qui lui succèdera si du moins le peuple congolais en décide ainsi, mais pour des raisons basement matérielles qui tiennent à l'impréparation du scrutin. Fondé sur la mise en place de machines à voter sur toute l'étendue du territoire national, le vote s'avère d'ores et déjà impossible à organiser dans les cinq

mois à venir étant donné que moins du tiers de ces appareils a été livré et que selon toute vraisemblance, la majorité des lieux de vote n'en sera toujours pas équipée à la date prévue. Si l'on ajoute à cela le fait qu'apparemment les retards s'accumulent pour ce qui concerne l'établissement des listes de votants, la réalisation des bulletins de vote et la fabrication des documents administratifs qui permettraient la bonne tenue du scrutin, l'on en vient à la conclusion que le calendrier ne pourra pas être tenu à la date prévue, contrairement à ce qu'affirment les autorités.

Deuxième raison : l'impréparation matérielle du scrutin qui doit se dérouler le 23 décembre nourrit d'ores et déjà une frustration dans les milieux politiques mais aussi dans l'opinion publique qui finira tôt ou tard, et plutôt tôt que tard, par provoquer une crise ouverte à Kinshasa même, c'est-à-dire dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC) où vit aujourd'hui près du quart de la population du pays. Ceci est d'autant plus certain que d'une part, sur le plan politique, les partis de

l'opposition s'emploient à constituer une force unique et cohérente face à la majorité présidentielle, que d'autre part, sur le plan social, ils sont soutenus par une grande partie de la population de la capitale à laquelle le retour de Jean-Pierre Bemba après un long exil dans les prisons européennes a rendu espoir. Quitte à passer pour un oiseau de mauvais augure, disons, écrivons que si le vote présidentiel ne se tient pas à la date prévue et dans des conditions crédibles, nous assisterons probablement à une flambée de violence sans précédent que personne ne saura contenir. Avec toutes les conséquences que cela aura pour les grandes cités comme Brazzaville sur la rive droite du fleuve Congo.

La troisième raison résulte du fait de plus en plus évident que des forces obscures s'emploient, en RDC même, à empêcher la bonne tenue du scrutin présidentiel. L'Histoire dira un jour pour qui et avec qui ces entreprises travaillaient souterrainement mais ce qui est certain est le fait qu'elles pratiquent un asservissement plus ou moins visible de la population locale qui entretient

lui-même le sous-développement des zones géographiques concernées. Fait plus grave encore, elles surfent sur les différences ethniques ou religieuses et s'emploient à dresser les groupes humains les uns contre les autres afin de tirer le plus grand profit possible de l'exploitation illégale des ressources naturelles de cette partie du continent. Peu importe aux yeux de leurs dirigeants que la mort et la misère accompagnent leurs actions, l'essentiel est le profit qu'ils tireront d'une néocolonisation qui ne dit pas son nom. Dénoncées à maintes reprises par les institutions catholiques de la RDC, ces actions n'ont à ce jour généré aucune réponse sérieuse des autorités de la République ni, d'ailleurs, de la communauté internationale. Et l'on peut être certain que si les tensions politiques à venir prennent la dimension que l'on craint, des tragédies en série se multiplieront dans l'est du pays.

Soyons très clairs donc au risque de choquer les bonnes âmes qui refusent de regarder la vérité en face : il reste très peu de temps pour conjurer le mauvais sort qui menace la RDC.

Jean-Paul Pigasse